



La Ville recrute des animatrices et animateurs périscolaires

La Ville de Grenoble recrute des animateurs et des animatrices périscolaires. Au sein de la Direction Education Jeunesse, il s'agit d'assurer l'accueil et l'animation de groupes d'enfants sur les temps périscolaires.

Le nombre d'heures hebdomadaires varie de 14 à 22 heures par semaine. Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour postuler.

Temps d'intervention possible :

- Garderie du matin de 7h50 à 8h30*
- Pause méridienne de 11h30* à 13h45
- Garderie du mercredi de 11h30* à 12h30
- Animations périscolaires (dont aide aux leçons) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 (ou 18h)

(*variables selon les écoles)

Pour postuler, il suffit d'envoyer son CV et sa lettre de motivation :

- par mail à la Direction Education Jeunesse : metiers.personnels@grenoble.fr
- par courrier :

*Mairie de Grenoble - Direction Éducation Jeunesse -
Service métiers et personnels
11 boulevard Jean Pain CS 91066
38021 Grenoble Cedex 1*

La fiche de poste est disponible [ici](#).

